



Sommaire

Projet d'extension de la boutique Albi Fonlabour	1
Transfert de l'activité rétention des clients mobilité du CSE Sud.....	1
Point d'étape sur le projet Campus Toulouse Est	2
Point ASC : Activités sociales et culturelles	2
Bilan Handicap / Bilan formation / Egalité Pro.....	2

Pour lire les dossiers présentés c'est [ici](#) (Alfresco  accès réservé à nos adhérents).

Projet d'extension de la boutique Albi Fonlabour

Dans ce dossier, la direction nous présente le passage au concept SMARSTORE et l'agrandissement de la boutique du Centre Commercial FONLABOUR d'Albi (passage de 158 à 297 m²) **SANS FERMETURE DE BOUTIQUE !** Cela change des dossiers précédents qui consistaient à passer de deux à une boutique sur une même ville, comme cela a été le cas pour la « relocalisation » des boutiques de Narbonne.

Analyse de la CFE-CGC

Les passages au concept Smarstore sont générateurs d'augmentation de flux et de business. C'est donc une bonne nouvelle ! D'autant que cette évolution est adossée à une

augmentation des surfaces. Toutefois certains éléments nous inquiètent :

- La question des « personnes à mobilité réduite » est absente du dossier que cela soit pour les salariés-es ou pour les clients
- Les surfaces de ventes augmenteront plus que les espaces de vie...
- Quelle gestion de la période de travaux : quel impact du Cube sur les tableaux de service ?
- Quelle pérennité pour la boutique du centre-ville une fois l'opération terminée ?

Transfert de l'activité rétention des clients mobilité du CSE Sud

C'est le deuxième passage de ce dossier en CE, pour rappel sous couvert de l'évolution de la stratégie rétention/fidélisation du groupe (plus de service spécialisé en fidélisation/rétention, cette activité étant confiée au niveau 1), le CSE Sud annonce le « transfert » de 95% de l'activité du service Alliance à la sous-traitance. C'est-à-dire la fermeture à terme de ce service. **Ce projet est un signal inquiétant envoyé à l'ensemble des salariés du CSE SUD principalement sur leur devenir.**

Analyse de la CFE-CGC

Une fois de plus nous ne sommes pas en situation de dialogue social apaisé mais bien dans un rapport de force induit par la Direction qui ne veut même pas ouvrir de

négociations avec les Organisations Syndicales et qui préfère jouer sur les mots en nous parlant de concertation.

Concernant l'accompagnement, la direction fait référence à la Décision n°14 jamais à l'accord du 5 mars 2010 qui pourtant est celui qui fait foi dans ce cas de figure. Les salariés sans ce cadre légal, n'auront aucune garantie d'être gérés équitablement et d'avoir les mesures justes.

Nous sommes dans un bassin d'emploi très tendu sur l'agglomération de Montpellier, ce qui complexifie d'autant plus la recherche de poste

- **Vote unanime des élu-es : CONTRE**

Point d'étape sur le projet Campus Toulouse Est

L'analyse des métiers et activités conduite au S1 2019 fait émerger des besoins non identifiés ou insuffisamment dimensionnés. La réactualisation de la projection à Juin 2019 dénombre au final 1330 occupants (VS 1230). Ce constat a amené la direction à réétudier le capacitaire du campus. Il en ressort qu'il n'est pas suffisant pour intégrer ces nouvelles données, et induit un **report de l'emménagement dans le campus des salariés des sites Reynerie et Bonnefoy.**

Analyse de la CFE-CGC

Force est de constater que la Direction n'a pas voulu ou su entendre les alertes des différentes instances représentatives du personnel.

Le projet va donc durer jusqu'en 2023 ! Le risque de difficultés accrues pour les 200 personnes qui intégreront le campus à partir de 2023 est avéré. Cela justifie un vrai plan de prévention que nous demandons donc à la direction.

Point ASC : Activités sociales et culturelles

Date de fin des réclamations ASC

La date de fin de réclamation dépend de la date de fin des prestations ASC. La CFE-CGC a proposé avec d'autres organisations syndicales une résolution fixant au 18 Octobre la date de fin des prestations ASC pour l'année 2019, notre proposition n'a pas été retenue. Les élus CGT et FO ont préféré fixer la date de fin de prestations au 1^{er} décembre 2019, la CFE-CGC leur laisse la responsabilité de ce choix, et n'a pas pris part au vote.

La date de fin des réclamations a été fixée au 31 Décembre 2019.

Attribution des subventions aux associations

Pour la CFE-CGC, le budget ASC doit être redistribué en quasi-totalité à l'ensemble des salariés-es au travers des prestations ASC simples qui assurent une équité d'accès à chaque Ouvrant-Droit. Les subventions aux associations que propose le CE DO Sud ne permettent pas une

redistribution à tous, équitable et simple. C'est pourquoi la CFE-CGC n'a pas pris part au vote.

Prestation Noël adultes

Le groupe UP a été retenu. **Vous recevrez vos chèques cadeaux mi-novembre.**

Utilisation du fond de réserves

Depuis plusieurs mois la CFE-CGC propose qu'une partie du fond de réserve ASC soit redistribuée aux salariés sous forme de chèques vacances.

Nous l'avons fait à nouveau en proposant d'envoyer automatiquement 90€ à chaque ouvriers-droits dès octobre 2019 (soit un budget d'environ 400 000€).

Vote des élus

- Pour : 1 CFE-CGC
- Contre : 5 CGT / FO
- Abstention : 3 CFDT / SUD

Bilans Handicap / Bilan formation / Egalité Pro

- ✓ Si la DO Sud veut éviter l'échec de sa **politique d'emploi des travailleurs porteurs d'un handicap**, elle doit réagir et surtout elle doit se fixer un objectif ambitieux de recrutements, notamment en CDI. Sur le sujet, il est urgent qu'elle définisse un plan d'action reposant sur des engagements forts.
- ✓ Il est essentiel d'avoir un lien entre les **formations et la reconnaissance des compétences**. Dans une période de forte évolution des métiers, nous attendons que le plan de formation soit lisible et détaillé afin de comprendre les moyens dont se dote l'entreprise pour les salariés.
- ✓ La CFE-CGC déplore l'absence de transparence de la DO Sud sur l'application de l' **ARCQ**. Le risque que cette application produise des inégalités entre les femmes et les hommes est bien réel. Cette opacité généralisée a pesé dans notre choix de dénoncer cet accord au niveau national.



Vos représentants CE :

Adrien Graciannette et Laurence Ourties

Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement :

<https://www.cfecgc-orange.org/do-sud/>



www.cfecgc-orange.org

abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC

tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !